

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 2285

présenté par

Mme Maréchal-Le Pen et M. Collard

ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 28.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est proposé de réduire de 50 % la part du nucléaire dans la production d'électricité d'ici 2025, pourtant le secteur du nucléaire assure à la France des atouts et un avantage compétitif majeurs.

La filière française du nucléaire est une référence pour sa sûreté, la formation de ses experts et la qualité de sa recherche qui font sa renommée à l'international.

Le secteur du nucléaire concerne directement et indirectement plus de 410 000 emplois. Il est un pilier central dans les objectifs de réduction d'émission de gaz à effet de serre et constitue pour les Français une source d'épargne : ils paient l'électricité 40 % moins cher que la moyenne des Européens.

La France est le premier pays exportateur d'équipements et services nucléaires, ce qui lui rapporte annuellement en moyenne 6 milliards d'euros. La source d'exportation du nucléaire est non négligeable et représente des partenariats qui sont la preuve du dynamisme de notre industrie et de l'excellence française, à l'instar de la sollicitation du gouvernement britannique auprès d'EDF afin de développer son énergie nucléaire.

Pour répondre à l'objectif des 50 %, plusieurs réacteurs devraient être fermés : aucun chiffre n'est avancé, et arrêter une centrale qui marche n'est pas logique. La diminution du nucléaire obligera la France à se fournir en combustible, tel que le gaz, pour produire son électricité. Or, nos achats de gaz et de pétrole représentent plus de 80 % de notre déficit commercial qui s'élève en 2013 à 61.7 milliards d'euros.

Certes, le nucléaire représente 200 milliards d'euros, auxquels s'ajoutent 9 milliards de coûts annuels et 80 milliards de charges futures, le tout étalé sur 60ans. Mais ces chiffres doivent être considérés sur plusieurs décennies et demeurent raisonnables au regard des bénéfices multidimensionnels qui en découlent. En comparaison, la rénovation des bâtiments engendre une dépense supérieure à 1 000 milliards d'euros sur 80 ans. En outre, remplacer le nucléaire par les ENR ne sera pas une révolution climatique qui vaut le coût d'engagements financiers dont on mesure mal les montants.

Alors que la dette publique de la France vient de dépasser pour la première fois les 2 000 milliards d'euros, il apparaît inopportun de se détourner d'un atout majeur pour l'industrie, l'économie, l'emploi et les ménages de notre pays. D'autant que le parc nucléaire français assure une indépendance énergétique à notre nation tout en étant gage de sécurité et de respect des engagements environnementaux auxquels a souscrit la France.